

RÈGLEMENT 2021 CHAMPIONNAT MOTOCROSS

1. COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, et **membre d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des Championnats Grand Est seront réparties de façon égales sur les deux zones.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : GRAND EST : 6 à 8 épreuves CHAMPAGNE ARDENNE ALSACE LORRAINE	
Classe ou cylindrée	450cc : Classe 3-4	Age : Selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	250cc : Classe 2		
CHAMPIONNAT 125cc 2T		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : GRAND EST : 6 à 8 épreuves CHAMPAGNE ARDENNE ALSACE LORRAINE	
Classe ou cylindrée	125cc 2T	Age : Selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 85cc		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : GRAND EST : 10 à 14 épreuves	
Classe ou cylindrée	85cc 2T	Kids : 9 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
		Espoirs : 12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours	
CHAMPIONNAT 65cc		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : GRAND EST : 10 à 14 épreuves	
Classe ou cylindrée	65cc 2T	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
TROPHEE VETERANS FEMININES		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : GRAND EST : 6 à 8 épreuves CHAMPAGNE ARDENNE ALSACE LORRAINE	
Classe ou cylindrée	Classe 2-3-4	Vétérans : 38 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
		Féminines : Selon les règles fédérales	
TROPHEE 450cc		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : CHAMPAGNE ARDENNE ALSACE LORRAINE	
Classe ou cylindrée	Classe 3-4	Age : Selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
TROPHEE 250cc		Un titre de Champion sera attribué dans les championnats motocross suivants : CHAMPAGNE ARDENNE ALSACE LORRAINE	
Classe ou cylindrée	Classe 2	Age : Selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes.

A l'issue de la saison, des classements annexes seront extraits des classements généraux pour les catégories 85cc et 65cc. Ces catégories bénéficieront des classements de zone. Des récompenses seront prévues (se référer au point 9.2 du règlement).



Pour beaucoup de pratiquants et même de dirigeants de clubs, les raisons d'être, le fonctionnement ou même l'existence du Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin restent parfaitement inconnus. Les clubs bas-rhinois en font partie gratuitement. Le comité a son siège au domicile ersteinois de son président.

Si le CMD 67 n'a pas le poids du foot, du basket ou du tennis, il est néanmoins pris en considération par les organismes publics dont Jeunesse et Sports, le Conseil Départemental ou le Conseil Régional.

Le Comité a pour but d'organiser, diriger et développer le sport moto sous le contrôle de la FFM et de la LMGE se proposant en particulier d'encourager et de coordonner l'activité des clubs, d'accueillir et d'examiner leurs vœux et suggestions.

Cette mission s'exerce notamment en direction de la Préfecture. En effet, deux membres du bureau du Comité siègent au sein de la Commission Départementale de Sécurité Routière 67 (CDSR) qui délivre les divers arrêtés d'homologation des circuits, de déclarations et d'autorisations de manifestations. Le titulaire Jacques Gassert et le suppléant Pascal Lambert, respectivement président et trésorier du Comité apportent aide et assistance aux organisateurs lors de l'élaboration des dossiers et leur présentation devant la CDSR.

Chaque année, le Comité organise des stages d'un encadrement qualifié. En 2020, le club soutien a été le Gazelec de Strasbourg proposant des stages jeunes pilotes en disciplines Trial et MX.

A été également mise en place une Commission de Commissaires de piste pour faciliter la tâche des clubs organisateurs. Son président, Jean Philippe JANODET accueillera avec plaisir les officiels qui voudront bien le rejoindre. Les organisateurs peuvent s'adresser à cette commission pour compléter leurs officiels manquants.

C'est également le Comité qui organise les CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste), examen qui permet à toute personne, à partir de 12 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste (moto ou quad) en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir. Le CASM, Le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la Fédération Française de Motocyclisme et à ses Ligues régionales. Valable à vie, il est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.

Le responsable de ces CASM est le breveté d'Etat :

Thierry FRANTZ
2, rue des Cerisiers
67140 ANDLAU,
Port : 06 71 72 79 36
mcandlau@wanadoo.fr

Le Comité ne manque pas de représenter le sport moto à chaque occasion comme il le faisait lorsqu'existait le hall « Rentrée des Sports » à la Foire Européenne de Strasbourg.

Son bureau est actuellement composé comme suit :

Jacques GASSERT
18, rue des Aulnes
67150 ERSTEIN
06.20.75.09.82
gassert.jacques@wanadoo.fr

Jean-Philippe JANODET
10, avenue du Gal de Gaulle
67190 MUTZIG
06.12.03.24.11
mcvbruche@sfr.fr

Pascal LAMBERT
70, rue des Jésuites
67100 STRASBOURG
06.67.76.43.05
lbt.pcl59@gmail.com



2. CLUBS ORGANISATEURS

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. Le club pourra accepter que 6 catégories maximum, s'il organise sur une seule journée, et 8 catégories maximum, s'il organise sur 1 journée et demie (sauf épreuve championnat de France).

3. INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

3.1. LOCATION ANNUELLE DU TRANSPONDEUR

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2021, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <https://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à 80 €.

Il n'y a pas de date de clôture des inscriptions.



Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories, afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera remis à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve et restitué, préalablement nettoyé à la fin de son championnat. Le pilote Hors Ligue/Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Passé le 30 Novembre 2021, tout transpondeur non rendu, la Ligue Motocycliste Grand Est enverra une facture de 100 €.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais ou en manches.

3.2. NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 18/01/2021** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 01/02/2021** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2020
- **Priorité 3, à partir du 15/02/2021** : tous les autres pilotes.

GRILLES DE NUMÉROS

Grille 1 : N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT EXCELLENCE CHAMPIONNAT 125cc 2T TROPHEE VETERANS FEMININES TROPHEE 450cc TROPHEE 250cc
Grille 2 : N° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT 85cc (KIDS et ESPOIRS)
Grille 3 : N° de 2 à 999	La catégorie citée ci-contre bénéficiera de sa propre numérotation libre : CHAMPIONNAT 65cc

COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS

KIDS 65cc / Kids 85cc	Plaques bleues	Numéros blancs
85cc Espoirs	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 - 4	Plaques blanches	Numéros noirs
FEMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant parties du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

Une liste de notoriété est établie par la Commission de motocross, les pilotes y figurant devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories CHAMPIONNAT. Cette liste sera communiquée sur le site internet de la Ligue : <http://liguemotograndest.fr/>

Néanmoins, la Commission de motocross se réserve le droit de corriger l'inscription d'un pilote qui ne serait pas inscrit dans la bonne catégorie en raison de son niveau.



31 Juillet & 1er Août 2021

CHAMPIONNAT
D'ALLEMAGNE

SUPERMOTARD

MIRECOURT 88 PÔLE MÉCANIQUE
ZONE AÉROPORT

7 & 8 Août 2021

CHAMPIONNAT
DE FRANCE DE

SUPERMOTARD



Un évènement **FEM**
LE FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ENTRÉE : 10€



3.3. ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/> et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 40 € par course, pour toutes les catégories, sauf,
- 30 € par course, pour les catégories 85cc (Kids et Espoirs) et Kids 65cc



inscription

La date de clôture des engagements est fixée à **20 jours avant l'épreuve**, soit **J-20**. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- 55 € pour toutes les catégories, sauf,
- 50 € pour les catégories 85cc (Kids et Espoirs) et Kids 65cc

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat ne pourront être acceptés que **20 jours avant la manifestation** si les plateaux ne sont pas complets. Les droits d'inscriptions pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- 55 € pour toutes les catégories, sauf,
- 45 € pour les catégories 85cc (Kids et Espoirs) et Kids 65cc

Les engagements seront clos, quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ces accompagnateurs.

Les documents utiles (règlement particulier, horaires, ...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

3.4. PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat Motocross de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course**.

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve**.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4. SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

5. OFFICIELS

5.1. DÉLÉGUÉS

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

5.2. JURY

En fonction du règlement fédéral. Le Président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit Président du jury et doit être désigné par la commission.

6. RÉGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

**Ecole d'initiation au pilotage
moto sur lesite de HOMBOURG
BUDANGE le samedi matin
par séance de 2h00**

Encadrement par moniteur titulaire du Brevet
d'Etat d'Educateur Sportif

Mail obligatoire pour réservation :
educatifttmc@gmail.com

*Initiation à la moto à partir de 6 ans
Prêt de matériel, moto et équipement*



Consultez le site Facebook :
[activité mini moto TTMCC](#)



Team Electric Adventure Moto



**KIDS
MX-e**



- Activités périscolaires
- 6 à 12 ans
- Initiation
- Location
- Mini-Motos « e »
- Stages M.X.S.X.S.M.
- Breveté d'état
- C.A.S.M
- Guidons FFM
- Perfectionnement

Comité
Départemental
Moto de Moselle



Email : cdm57050@gmail.com • Tél. 06 03 50 07 67

7. CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2021, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

- 6.1 Obligations de la Ligue et du Club
- 6.2 Horaires
- 6.3 Classes
- 6.4 Plaques numérotées
- 6.5 Contrôle du niveau sonore des machines
- 6.6 Tuyaux d'échappement
- 6.7 Carburant
- 6.8 Casque et équipements
- 6.9 Contrôles des machines et identification
- 6.9.1 Identification des machines
- 6.9.2 Poids minimum des machines de motocross
- 6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
- 6.9.4 Concurrent possédant deux machines
- 6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
- 6.9.6 Contrôle des machines
- 6.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué où le Commissaire Technique peuvent soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

8. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

8.1. PROCÉDURE DE MISE EN PLACE DANS LE PARC D'ATTENTE

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

8.2. PROCÉDURE DE LA MISE EN GRILLE DE DÉPART

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

8.2.1. QUALIFICATIONS

La sélection des pilotes s'effectuera comme suit :

Jusqu'à 45 pilotes en fonction de la capacité de la piste

- 1 séance d'essais libres
- 1 séance d'essais chronométrés

De 46 à 108 pilotes : 2 groupes

Les pilotes seront répartis entre deux groupes « A » et « B » en fonction de leur classement (tirage au sort aléatoire pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

- 1 séance d'essais libres Groupe A
- 1 séance d'essais libres Groupe B
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (23 pilotes qualifiés)
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (22 pilotes qualifiés)

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B. Par ailleurs, il est précisé que le pilote réalisant le meilleur chrono des deux groupes rentrera en premier.



Le spécialiste de la reprogrammation et de la préparation moteur



TRANSFO. AU BIO-ETHANOL E85

- * Gain de performance
- * Divise vos factures de carburant par 2

REPROGRAMMATION MOTEUR

- * Gain de performance sur tous type de moteur
- * Suppression FAP, EGR ...



GTRING, 4 Allée des tilleuls, 57130 JOUY AUX ARCHES, 03 87 63 23 72.

FULL GAZ

Votre concessionnaire KYMCO, BENELLI, SHERCO, RIEJU, YCF,
APOLLO MOTORS.



Depuis 2007



FULL GAZ, 4 Allée des tilleuls, 57130 JOUY AUX ARCHES, 03 87 63 84 83.

8.3. GRILLE DE DÉPART

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

8.4. PROCÉDURE DE DÉPART

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Le mécanisme de déclenchement de la grille devra être masqué à la vue de tous. Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille. Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil. En cas de non-respect de ces prescriptions, une amende de 75 € sera infligée au pilote et retenue sur ses prix d'arrivée. Le responsable du parc d'attente devra faire respecter cette clause. La roue avant de la moto ne devra pas être à plus de 50cm de la grille à partir du moment où le panneau

« 15 secondes » sera présenté. Dès que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera immédiatement un panneau indiquant "15 secondes" pendant 15 secondes. A la fin des 15 secondes, il présentera un panneau indiquant "5 secondes" et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" ait été montré. Le Directeur de Course signalera aux Commissaires Sportifs, aux fins de sanctions, tout coureur qui partirait avant le signal ; les sanctions prises pourront être d'ordre sportif (déclassement, pénalisation en tours ou temps) et d'ordre pécuniaire (amende). La procédure de départ sera appliquée au choix du Délégué.

8.5. FAUX DÉPART

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

8.6. DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres	Essais Chronos	Manches
Championnat Excellence	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + IT
Championnat 125cc 2T	Scratch	1	15'	15'	2 x 20' + IT
Championnat 85cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + IT
Championnat 65cc	Scratch	1	10'	10'	2 x 12' + IT
Trophée Vétérans-Féminines	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + IT
Trophées 250cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + IT
Trophée 450cc	Scratch	1	10'	12'	2 x 15' + IT

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti se soit écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulé, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

WOLFF

MOTO PRODUCTS **KTM**

READY TO RACE
»www.ktm.com

MOTOS

ACCESSOIRES

PIECES DETACHEES

EQUIPEMENTS PILOTE

WWW.WOLFF-KTM.COM

VOTRE SPECIALISTE KTM

CROSS - ENDURO - ROUTE



VUES ÉCLATÉES
MICROFICHES



STOCK IMPORTANT



LIVRAISON 24H



CONSEILS

4 rue Jean Monnet • 67201 ECKBOLSHEIM - STRASBOURG

03 88 10 16 89 • info@wolff-ktm.com



KTM

8.7. DISQUALIFICATION

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager,

son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

8.8. RÉCLAMATION

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue. Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

8.9. ANNULATION D'UNE ÉPREUVE

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.



JMG Evasion
Ecole de Pilotage
COMMERCY (55)



Jean-Marc GUELLER
Educateur sportif breveté d'état

	Avec moto 50 TTR	Avec moto 110 KXR 110 CRF	Avec moto 125 CRF	Sans loc. moto	
INITIATION	Séance 2 h 30	30 €	35 €	45 €	20 €
	Journée 6 heures	55 €	65 €	75 €	40 €
PERFECTIONNEMENT	Perfectionnement Séance 2 h 30				25 €
	Perfectionnement 10 séances				200 €
	Cour particulier la journée				80 €

☎ 03 29 90 00 66
☎ 06 70 30 61 38
@ jean-marc.gueller@wanadoo.fr
📍 Coordonnée terrain commercy
48.766923, 5.560720
🏍 MotoClub Commercy



LE + GRAND CHOIX DE MOSELLE !



WWW.MAXXESS.FR

86, avenue de Thionville - 57140 WOIPPY **03 87 31 43 17**

**MOTOMAX
METZ**



YAMAHA



Indian Metz
MOTORCYCLE



PIAGGIO®

aprilia



GILERA®



Vespa®

6, RUE PRÉ TALANGE - 57140 WOIPPY



motomax.metz

03 87 31 39 30

9. CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Le barème de points ci-contre sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Un pilote inscrit dans un des trois championnats motocross sera inscrit par le Secrétariat dans les deux autres championnats. Il pourra participer aux épreuves, marquer des points dans les championnats et bénéficier des primes correspondantes.

NB : Si un pilote change de catégorie, il marquera également des points et prendra les primes.

Particularité importante pour les catégories « Championnat Excellence, Championnat 125cc 2T, Trophée Vétérans et Trophée Féminines » : Lorsqu'une épreuve de Zone accueillera une manche du Championnat Grand Est, les pilotes pourront comptabiliser des points dans deux championnats (Grand Est et Zone) selon le barème de points respectifs.

A l'issue de la saison, des classements de zones seront extraits pour les catégories 85cc et 65cc selon le barème de points des Championnat du Grand Est.

Récompenses sur les épreuves :

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat Excellence : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement scratch, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement scratch
- Championnat 125cc 2T : 1 coupe aux 3 premiers
- Championnat 85cc : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids
- Championnat 65cc : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée Vétérans-Féminines : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- Trophée 250cc : 1 coupe aux 3 premiers scratch, 1 coupe aux 3 premiers 125cc 2T
- Trophée 450cc : 1 coupe aux 3 premiers
- 1 coupe à la première féminine dans chaque catégorie

Primes d'arrivées :

Les catégories Championnat Excellence Grand Est et Championnat 125cc 2T Grand Est seront dotés d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème par épreuve ci-dessous :

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS GRAND EST															
Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
Prix (€)	85	75	65	55	45	35	30	28	26	24	22	20	18	15	15

Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.

Chaque épreuve, où les catégories Championnat Excellence Champagne Ardenne et Championnat 125cc 2T Champagne Ardenne rouleront, les clubs devront prévoir la somme de 275 euros pour chaque manche, suivant le barème ci-dessous :

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS CHAMPAGNE ARDENNE										
Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

NB : Les primes Grand Est et Champagne Ardenne ne sont pas cumulables.



Dafy
MOTO

STRASBOURG

& METZ

**DU CHOIX, DES PRIX, DES MARQUES
& DU SERVICE**

10%

**DE REMISE SUR LE PRIX DAFY
SUR PRÉSENTATION DE VOTRE LICENCE FFM**

*Hors promotions, véhicules, main d'oeuvre, pneumatiques, carte cadeau et produits high tech.
Non cumulable avec d'autres opérations en cours. Voir conditions en magasin.*

STRASBOURG - 28 Rue des Tuilleries - 67460 Souffelweyersheim / **Tel : 03 88 40 16 16**

METZ - Zone Actisud, 13 Rue du Bois d'Orly - 57685 Augny / **Tel : 03 87 38 75 60**

www.dafy-moto.fr  Suivez nous sur Facebook

10. CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

10.1. POINTS DE BONIFICATION

Concurrence de date entre un Championnat Grand Est et un Championnat de niveau supérieur : Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un Championnat Grand Est de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles il y participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand Est serait organisée hors week-end, dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Elite 24MX, National MX1 et MX2, 125cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

10.2 RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- Championnat Excellence : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement scratch, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement scratch
- Championnat 125cc 2T : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1er janvier 2021)
- Championnat 85cc : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids
- Championnat 65cc : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée Vétérans-Féminines : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- Trophée 250cc : 1 coupe aux 3 premiers scratch, 1 coupe aux 3 premiers 125cc 2T
- Trophée 450cc : 1 coupe aux 3 premiers
- 1 coupe à la première féminine dans chaque catégorie

En cas d'ex æquo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

11. DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

12. APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.



FEM
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR



**MOTO CLUB
DE LA ZORN**

**YF
127**

DYF Motorsport

**ÉCOLE DE PILOTAGE
MC ZORN**

2X / MOIS - MERCREDI
APRÈS-MIDI

YANN CHARRON, MONITEUR CERTIFIÉ ET TRIPLE CHAMPION DE FRANCE DE LA DISCIPLINE, ENSEIGNE SON SAVOIR ET SON EXPÉRIENCE AUX ENFANTS AFIN DE LES AIDER À MAÎTRISER LEUR MOTO EN TOUTE SÉCURITÉ.

1X / MOIS - DIMANCHE
6 À 12 ANS

MOTOS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS

**DÉCOUVERTE MOTO
DYF MOTORSPORT**

WWW.MOTOCLUBZORN.FR

YANN CHARRON - 06 37 08 71 21

 Moto Club de la Zorn

 Yann Charron Pilotage

CALENDRIER 2021 MOTOCROSS GRAND EST

Date	Club organisateur	Lieu	Dept	"CHAMP. 125cc"	"CHAMP. 85cc"	"KIDS 65cc"	"TROPHEE VET FEM"	MOTO ANCIENNE	OUAD	SIDE CAR CROSS
04 et 05/04/2021	MC ST MIHEL	SAINT MIHEL	55			GRAND-EST		GRAND-EST	GRAND-EST	GRAND-EST
05/04/2021	MC CHAMPIGNOLAIS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	10	GRAND-EST	GRAND-EST					
11/04/2021	MCVA CERNAY	CERNAY	68			GRAND-EST		GRAND-EST		
18/04/2021	MC DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	8	GRAND-EST					GRAND-EST	GRAND-EST
01/05/2021	MC HAUT MARNAIS	POULANGY	52	GRAND-EST	GRAND-EST					
08/05/2021	MC CERCLE DE L'AMITIE	HERMONVILLE	51					GRAND-EST		
13/05/2021	UM BITCHOISE	BITCHE	57			GRAND-EST				
16/05/2021	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	8	GRAND-EST	GRAND-EST			GRAND-EST		
16/05/2021	MC VALTOINE	VERDUN	55	GRAND-EST		GRAND-EST			GRAND-EST	
23/05/2021	MC DE LA ZORN	STEINBOURG	67	GRAND-EST	GRAND-EST				GRAND-EST	GRAND-EST
23/05/2021	MAX TEN PIT	LOCHES SUR OURCE	10			GRAND-EST				
30/05/2021	MC VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	67			GRAND-EST				
06/06/2021	MC REVIGNY	REVIGNY SUR ORNAIN	55	GRAND-EST	GRAND-EST			GRAND-EST		
13/06/2021	MC MOTHERN	MOTHERN	67	GRAND-EST	GRAND-EST					
19/06/2021	TEAM MENOUC MC	SAINTE MENEHOULD	51			GRAND-EST			GRAND-EST	GRAND-EST
19 et 20/06/2021	MOSELLE MC	ROZERIEULLES	57			GRAND-EST			GRAND-EST	
26 et 27/06/2021	MC SPINALIEN	EPINAL	88			GRAND-EST			GRAND-EST	
27/06/2021	MC 3 COMMUNES	LE CHENE	10			GRAND-EST		GRAND-EST		
04/07/2021	AMC SOMMAUTHE	SOMMAUTHE	8	GRAND-EST	GRAND-EST					
15/08/2021	MC MAILLY LE CAMP	MAILLY LE CAMP	10	GRAND-EST	GRAND-EST					
29/08/2021	MC EVASION 55	COMMERCY	55			GRAND-EST		GRAND-EST		GRAND-EST
04/09/2021	MC ST MIHEL	SAINT MIHEL	55	GRAND-EST	GRAND-EST	GRAND-EST			GRAND-EST	GRAND-EST
12/09/2021	MC MIDREVAUX	MIDREVAUX	88			GRAND-EST		GRAND-EST		
26/09/2021	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	8	GRAND-EST	GRAND-EST			GRAND-EST		
03/10/2021	AS DOMAINE DE FOOLZ	BOURGUIGNON	10	GRAND-EST	GRAND-EST					
10/10/2021	TEAM MENOUC MC	SAINTE MENEHOULD	51	GRAND-EST	GRAND-EST				GRAND-EST	

point S

Pas de stress, il y a point S !

Pneus Motos :

- Moto Cross
- Enduro
- Quad

Pneus Autos :

- Tourisme
- 4x4
- Camionnette

mais aussi...

- Révision constructeur
- Plaquettes, disques
- Echappement
- Géométrie



Goumirou Point S

7 allée des Tilleuls
57130 Jouy-aux-Arches

☎ 03 87 60 75 27



T.M.S

Facebook : Yamaha TMS officiel



Concessionnaire Exclusif **YAMAHA**

ZAC du Val Marie
57100 THIONVILLE

03 82 88 45 96

DAINESE
SHOEI
IXON



CALENDRIER 2021 MOTOCROSS ALSACE LORRAINE

Date	Club organisateur	Lieu	Dept	"CHAMP. EXCELLENCE"	"CHAMP. 125cc"	"CHAMP. 85cc"	"KIDS 65cc"	"TROPHEE VET FEM"	"TROPHEE 250cc"	TROPHEE 450cc	MOTO ANCIENNE	QUAD	SIDE CAR CROSS	AUTRES CATEGORIES
04 et 05/04/2021	MC ST MIHIEL	SAINT MIHIEL	55	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR	GRAND-EST	GRAND-EST	GRAND-EST	Championnat de France National 20
11/04/2021	MCVA CERNAY	CERNAY	68	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR	GRAND-EST			
01 et 02/05/2021	UM BITCHOISE	BITCHE	57											Championnat de France 24 MX Tour (Elite / Junior / Espoirs)
08 et 09/05/2021	MC ST DIE LES VOSGES	CHAMP LE DUC	88											Europe MX 45-48 et Femme
09/05/2021	THIONVILLE TTMC	HONGOURS BUDANGE	57	ALS-LORR					ALS-LORR	ALS-LORR				Championnat de France MX Veteran
13/05/2021	UM BITCHOISE	BITCHE	57	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR				Démonstration 50cc
16/05/2021	MC VALTOLINE	VEROUN	55	GRAND-EST	GRAND-EST		GRAND-EST	GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	GRAND-EST	
23/05/2021	MC DE LA ZORN	STEINBOURG	67	GRAND-EST		GRAND-EST			ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	GRAND-EST	Championnat de France Quad Cross Elite
30/05/2021	MC VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	67	ALS-LORR	ALS-LORR	GRAND-EST		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR				
06/06/2021	MC REVIGNY	REVIGNY SUR ORNAIN	55	ALS-LORR	GRAND-EST	GRAND-EST		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR				
13/06/2021	MC MOTHERN	MOTHERN	67	GRAND-EST	ALS-LORR	GRAND-EST		ALS-LORR	ALS-LORR					
19 et 20/06/2021	MOSELLE MC	ROZIEREUILLES	57	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	GRAND-EST	Championnat de France Moto Cross à l'Ancienne
26 et 27/06/2021	MC SPINALIEN	EPINAL	88	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	GRAND-EST	Championnat de France Motocross Vétérans
17 et 18/07/2021	MC LA BRESSAUDE	LA BRESSE	88											30ème Journée Impossible
07 et 08/08/2021	MC DE LUNEVILLE	JUVAINCOURT	88											Championnat de France SUPERMOTARD
29/08/2021	MC EVASION 55	COMMERCY	55	ALS-LORR	ALS-LORR	GRAND-EST		GRAND-EST	ALS-LORR	ALS-LORR			GRAND-EST	
04/09/2021	MC ST MIHIEL	SAINT MIHIEL	55	ALS-LORR	GRAND-EST	GRAND-EST		ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR		GRAND-EST	GRAND-EST	NOCTURNE
12/09/2021	MC MIDREVAUX	MIDREVAUX	88	ALS-LORR	ALS-LORR	GRAND-EST		ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR	GRAND-EST			
19/09/2021	MC LES MOUTARDS	FONTENOY LE CHATEAU	88	ALS-LORR	ALS-LORR			ALS-LORR	ALS-LORR	ALS-LORR				
26/09/2021	MC LES DRAMONS DOSENBACH	LIEU A DETERMINER	68											Prairie
24/10/2021	MC ANDLAU	EPFUIS	67											Prairie

* Lorsque les catégories Championnat Excellence, 125cc 2T ou Trophée Vétérans Féminines sont en Grand-Est, les pilotes marqueront également des points dans le Championnat dépendant du lieu de la manifestation. (soit Champagne Ardennes, soit Alsace Lorraine).

MICHELIN STARCROSS 5

LE MEILLEUR DE MICHELIN
QUEL QUE SOIT LE TERRAIN !



MICHELIN STARCROSS 5 EST LE PNEU CROSS
HAUTE-PERFORMANCE CONÇU POUR VOUS PERMETTRE
D'AFFRONTÉR TOUS LES TERRAINS QUE VOUS SOYEZ PILOTE
CONFIRMÉ OU SIMPLE AMATEUR DE LA PRATIQUE DU
MOTOCROSS EN LOISIR.

DISPONIBLE AUSSI EN **VERSION JUNIOR**



**PRESSION
RECOMMANDÉE :**
1,2 BAR



MICHELIN



CALENDRIER 2021 MOTOCROSS CHAMPAGNE ARDENNE

Date	Club organisateur	Lieu	Dept	"CHAMP. EXCELLENCE"	"CHAMP. 125cc"	"CHAMP. 85cc"	"KIDS 65cc"	"TROPHEE VET FEM"	"TROPHEE 280cc"	TROPHEE 450cc	MOTO ANCIENNE	QUAD	SIDE CAR CROSS	AUTRES CATEGORIES
05/04/2021	MC CHAMPIGNOIS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	10	GRAND-EST	CH-ARD	GRAND-EST		CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD				Démonstration 50cc
18/04/2021	MC DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	8	GRAND-EST	CH-ARD				CH-ARD	CH-ARD		GRAND-EST	GRAND-EST	
01/05/2021	MC HAUT MARNAIS	POULANGY	52	GRAND-EST	CH-ARD	GRAND-EST		CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST			NATIONAL A + NATIONAL B
08/05/2021	MC CERGLE DE LAMITTE	HERMONVILLE	51	CH-ARD	CH-ARD					CH-ARD				Hors Championnat Side Car Cross
13/05/2021	UM MARNE	FRESNELLES REIMS	51	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST		CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST			Démonstration 50cc
16/05/2021	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	8	GRAND-EST					CH-ARD	CH-ARD				Démonstration 50cc
23/05/2021	MX TEN PIT	LOCHES SUR OURGE	10				GRAND-EST							Démonstration 50cc Bike CHPT BOURGOGNE
30/05/2021	UM AUBE	MONTOUEUX	10		CH-ARD			CH-ARD		CH-ARD				Championnat de France National 250
05 et 06/05/2021	AS DOMAINE DE FOOLZ	BOURGUIGNON	10											Championnat de France MX Tour (Elite / Junior / Espoirs85)
19/06/2021	TEAM MENUU MC	SAINTE MENEHOULD	51	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST		CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD			GRAND-EST	NOCTURNE
27/06/2021	MC 3 COMMUNES	LE CHENE	10	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST		CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST			Hors Championnat Vétérans + Femmes
04/07/2021	AMC SOMMAUTHE	SOMMAUTHE	8	CH-ARD	GRAND-EST		GRAND-EST	CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD				Démonstration 50cc (Sous réserve)
18/07/2021	MC CHARLEVILLE MEZIERES	DOUZY	8											Prairie
08/08/2021	MC CHARLEVILLE MEZIERES	VENDRESSE	8											Prairie
15/08/2021	MC MAILLY LE CAMP	MAILLY LE CAMP	10	CH-ARD	GRAND-EST	GRAND-EST		CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD				
12/09/2021	MC CHARLEVILLE MEZIERES	CHATILLON ET BELLEVILLE S/ BAR	8											Prairie
26/09/2021	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	8		GRAND-EST		GRAND-EST	CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD	GRAND-EST			
03/10/2021	AS DOMAINE DE FOOLZ	BOURGUIGNON	10	GRAND-EST	CH-ARD	GRAND-EST								NATIONAL OPEN (Hors Championnat)
10/10/2021	TEAM MENUU MC	SAINTE MENEHOULD	51	GRAND-EST	GRAND-EST			CH-ARD	CH-ARD	CH-ARD		GRAND-EST	GRAND-EST	

* Lorsque les catégories Championnat Excellence, 125cc 2T ou Trophée Vétérans Féminines sont en Grand-Est, les pilotes marqueront également des points dans le Championnat dépendant du lieu de la manifestation. (soit Champagne Ardenne, soit Alsace Lorraine).